



Madame Jarrot, « les menteur·ses » vous répondent !

Ce jeudi, lors du 45e petit-déjeuner des entreprises à France Pare-Brise à Montceau-les-Mines vous vous êtes fait plaisir en invectivant toutes celles et ceux qui ont une vision différente de la vôtre.

Et la presse, cite, en votre qualité de présidente du conseil de surveillance que vous avez mis une cible sur le Codef (collectif des usagers des hôpitaux) dont sa propagande serait teintée de relent cégétiste, que nous abîmons notre territoire et de mentir sur le capacitaire pour le nouvel hôpital alors que nous nous sommes jamais exprimé sur ce point. Cherchez l'erreur...

Pour votre information et celle des internautes, la CGT locale est adhérente du Codef. Elle est donc tout a fait habilitée à prendre position et a faire connaître son point de vue pour la défense de notre hôpital. Quand à nous mettre sur le dos que nous abîmons notre territoire, c'est « l'hôpital qui se fout de la charité ». Voudriez-vous que vous fassions le différentiel entre le moment ou vous avez pris vos fonctions de présidente du Conseil de Surveillance et aujourd'hui ? C'est vous qui abîmez, pas nous ! Nous, nous réclamons le retour à un hôpital digne de ce nom, un hôpital avec ses 3 lettres magiques « MCO » (Médecine, Chirurgie, Obstétrique). Le C a été sorti du jeu avec votre accord, le O est en train de rétrécir avec votre accord et le M se restructure lentement et sûrement pour s'orienter vers le tout gériatrie et toujours avec votre accord.

Dans l'encart « Médecine 3 (cardio) » vous auriez pu faire l'effort de réactualiser et de nous en dire un peu plus... Nous vous rappelons que pour l'heure « vous avez » fermé la cardio.

Le capacitaire, parlons-en ! Le tableau que vous avez diffusé a évolué par rapport à celui paru initialement dans le projet NHM 2023, sans remettre en cause le nombre de lits dans la situation future (238) - Dans la situation actuelle, 2 postes bougent en nombre de lits : le SSR1 et le SSR2, de 22 pour l'un et l'autre, ils passent à 30. Dans le principe, les SSR sont orientés gériatrie, nous restons dans l'ambiance du propos cité plus haut.

Certes, ça en jette de montrer que les lits augmentent de 40 pour passer à 238. Mais vous vous gardez bien d'oublier la suppression des emplois. Que lit-on dans le projet NHM à la page 49 : « En conclusion, l'optimisation des effectifs PM et PNM dans le cadre du projet NHM entrainera une diminution totale de 124,60 ETP. » Il faut réajuster la vision que l'on a à l'égard de ces 3 lettres (Equivalent Temps Plein) en se disant, que dans le pire des cas, cela peut correspondre à 249,2 personnes à mi-temps. Entre 124,6 et 249,2 il y a un delta qui va du simple au double...

Vous vous gardez bien Madame Jarrot, de ne pas aborder ces questions autour de la suppression de ces emplois : combien de services impactés ? Quel sera le volume de la charge de travail répartie sur celles et ceux qui vont rester ? Un peu plus de fatigue et ses conséquences induites quant aux services rendus aux malades.

Vous êtes plus à l'aide dans la démarche électoraliste. Oui Madame, électoraliste, votre apparition au lendemain de votre débâcle aux européennes avait un seul objectif, « il faut sauver le soldat Margueritte » après l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale par Emmanuel Macron. Oui Madame, électoraliste, votre apparition ce jeudi derrière un petit déjeuner teinté du style de la macronie, tout en nuances, tout en contre-vérités...

En nous traitant de menteur·ses, vous vous trompez de cible, c'est le législateur qu'il faut viser. La dissolution a ouvert une période de mise en sommeil de l'activité gouvernementale. Le gouvernement ne peut aujourd'hui que se limiter à gérer les affaires courantes sans entreprendre de programmes pouvant hypothéquer les actions de futurs gouvernants potentiels, dans l'attente du résultat des élections législatives et de sa démission à l'issue de ces dernières.

Le Conseil d'État a circonscrit la gestion des affaires courantes aux mesures nécessaires pour assurer la continuité du service public. Par affaires courantes, on entend ici celles qui relèvent du quotidien, de l'indispensable. Il écarte dès lors que toutes les actions importantes supposant l'engagement de dépenses conséquentes sont suspendues, les ministres en exercice ne disposant plus de la légitimité pour engager durablement l'État. Cette théorie permet d'éviter que le pouvoir sortant engage des actions qui peuvent gêner les programmes portés par le pouvoir entrant.

De tels actes qui dépasseraient le cadre de la gestion des affaires courantes pourraient être sanctionnés par le Conseil d'État. En conséquence, jusqu'au renouvellement de l'Assemblée nationale et de la constitution d'un

nouveau gouvernement, la France vivra au ralenti au niveau national dans l'attente d'une nouvelle Assemblée nationale. Quand aux 29 Millions, nous pointons du doigt l'exploitation qui en est faite. D'autant que la lettre du ministère est une lettre d'intention comme vous le mentionnez dans l'article. Et de l'intention aux actes il y a un fossé que la dissolution a creusé.

Pour conclure, nous n'avons jamais dit que le démantèlement de notre hôpital s'apparentait à un Ehpad ! Non, non, ce n'est pas exact. Dans l'un de nos derniers communiqués nous écrivions : « La démarche (de réhabilitation ndlr) en soit est bonne. Mais ça s'arrête là, nous n'aurons pas un nouvel Hôpital ! Au mieux nous aurons un très beau dispensaire. » C'est beaucoup plus délicat que le propos que vous utilisez pour ternir notre point de vue.

Arrêtez Madame Jarrot, cela devient pathétique !

Et pour en rajouter une couche, en prenant en compte ce qui se passe. Emmanuel Macron est responsable tout comme vous du désastre de notre santé. Il ne fait plus l'unanimité au sein même de son camp. Les piliers de la majorité présidentielle prennent leurs distances. Ça en dit long...

Est-ce la fin de la Macronie ? Laissons l'ex-premier ministre Edouard Philippe s'exprimer : "C'est le Président de la République qui a tué la majorité présidentielle." « C'est pas nous qui le disons, c'est lui... »

Pour ce qui nous concerne, la ligne est claire : nous appelons toutes les électrices, tous les électeurs à voter pour le programme du NOUVEAU FRONT POPULAIRE. Pas une voix ne doit manquer pour ses candidates et candidats aux élections législatives des 30 juin et 7 juillet.

Nous n'avons pas d'autres choix pour espérer voir les lignes bouger dans le domaine de la santé.

28 Juin 2024



plus de 3 600 professionnels
de la santé appellent à voter pour le
NOUVEAU FRONT POPULAIRE